BULLETIN TRIMESTRIEL DU SYNDICAT
NATIONAL DES ENSEIGNEMENTS
DU SECOND DEGRE (SNES-FSU)
SECTION ACADEMIQUE DE NICE
264 BLD DE LA MADELEINE 06000 NICE
Tél : 04 97 11 81 53 Fax : 04 97 11 81 51.
ADR. ÉLECTRONIQUE : s3nic@snes.edu
CCP MARSEILLE 492724
PERIODIQUE INSCRIT A LA COMMISSION
PARITAIRE DU 3/10/2005
SOUS LE N° 091 0S05550 ISSN : 1152 9954
DIRECTION DE LA PUBLICATION :
ANDRE IPERT
PRIX AU N° 1 euro, ABONNEMEMT 3 euros
IMPRIMERIE SPECIALE SNES

nice snes

N° 196
AVRIL
2007

P.2 - 7 VIE DU SYNDICAT
P.8 ACADÉMIE

Du 2 au 29 mai, élisons nos responsables départementaux, académiques et nationaux

Rendez-vous en mai !

Quand vous lirez ces quelques lignes, le premier tour des élections présidentielles aura eu lieu.

Comme cela arrive parfois, le temps syndical croise le temps politique, et à l'approche du dénouement de la confrontation électorale, nous pouvons être collectivement fiers des actions majoritaires que nous avons menées et qui ont permis d'imposer les questions d'éducation dans le débat électoral. C'est bien la mobilisation syndicale qui a obligé l'essentiel des candidats républicains à l'élection présidentielle à prendre position sur la réforme des décrets de 1950, sur les suppressions massives de postes, sur l'apprentissage à 14 ans... et c'est bien le 20 mars, au soir d'une grève décidée par le SNES, que ces candidats ont été contraints de « sortir du bois ».

Pour autant, au 7 mai, nous n'aurons fait que la moitié du chemin. Il nous faudra rester tous ensemble vigilants à ce que l'élu(e) désigné(e) par le suffrage universel respecte ses engagements en retirant les textes de Robien qui détériorent nos statuts (bivalence, affectations sur plusieurs établissements, suppressions des heures de chaires ou de laboratoire) et exiger le rétablissement des moyens retirés.

Forum des établissements Paris 16 mai

Une chose est sûre, c'est l'action majoritaire des personnels qui nous permettra de faire aboutir les revendications de la profession contre la loi Fillon sur l'École, la destruction de l'Éducation prioritaire, l'apprentissage junior, la dégradation du pouvoir d'achat, la mise à mal de nos carrières et de notre mobilité, la caporalisation de nos métiers… C'est pourquoi nous serons nombreux sous les drapeaux du SNES dans les défilés du 1er mai pour faire entendre la parole de ceux qui font l'École.

Quelle que soit l'issue du scrutin, le SNES continuera de porter l'aspiration de la profession à exercer des métiers respectés et revalorisés, pour faire vivre et progresser un service public porteur de progrès social. Rendez-vous est d'ores et déjà donné à Paris le 16 mai au forum des établissements organisé par le SNES : inscrivez-vous auprès de la section académique !

RICHARD GHIS, NICE, LE 13 AVRIL

1er mai

Rassemblements, manifestations

NICE : 10h théâtre de verdure
CANNES : 10h allée de la Liberté
CONTES : 10h30 place Jean Ollivier
TOULON : 10h30 place de la Liberté
DRAGUIGNAN : 10h30 sous préfecture
ST-RAPAHEL : 10h30 place de la Garonne (vieux port)

Contribution du courant de pensée Unité & Action

Ne pas rester à l'écart du mouvement syndical international

Le congrès académique du SNES à Falicon l'a largement montré, la conviction **de la nécessité de l'engagement de la fédération dans le mouvement syndical international est largement partagée**. À Marseille, une nette majorité des délégués au congrès de la FSU a voté un amendement dont l'objet était la décision immédiate d'entamer les procédures d'adhésion à la Confédération syndicale internationale **(CSI) qu'ont d'ores et déjà rejointe toutes les confédérations françaises**.

L'activité Internationale de la FSU se fait surtout à travers **son implication dans les forums sociaux mondiaux et européens**. C'est un engagement qui doit être poursuivi car il permet à notre fédération d'agir dans le cadre d'un mouvement social international où elle combat avec d'autres forces associatives et syndicales. Peut-on s'en contenter et refuser de s'engager dans la CSI qui se crée ?

Cette nouvelle confédération se présente comme le cadre où *émergera « **un nouvel internationalisme syndical** face au capitalisme dévastateur de ces deux dernières décennies »* et se revendique sa vocation à rassembler toutes les centrales syndicales démocratiques indépendantes et représentatives.

Les orientations de la confédération sont aujourd'hui connues : *« combiner les trois piliers du développement durable, économique et social, garantir les droits fondamentaux des travailleurs, générer du travail décent, encourager une distribution équitable des revenus... ».* C'est sur ces bases que, plus de cent quarante ans après la première tentative d'unification des syndicats au niveau international, entendent se rassembler des organisations syndicales représentant **200 millions de travailleurs** à l'exemple de la CTA en Argentine en pointe du combat social dans son pays et à la tête en ce moment du mouvement des enseignants.

Refuser la CSI n'est-ce pas s'isoler pour longtemps ? L'ambition pour la FSU d'œuvrer avec d'autres dans la CSI pour en faire un outil dynamique au service des travailleurs du monde entier est-elle démesurée ? Une chose est sûre**, l'isolement dans le cadre national est mortifère** pour les travailleurs du monde entier. Face aux stratégies pensées au niveau international des entreprises qui dictent leurs lois, placent les travailleurs en situation de concurrence et s'affranchissent des droits sociaux les plus élémentaires, le syndicalisme ne peut rester fragmenté et incapable d'organiser une riposte efficace.

Car la vraie question est bien celle-ci : le processus d'unification mené à son terme, continuera-t-on à se contenter d'une réunion tous les six mois, à produire de temps à autre un programme d'action, ou, au quotidien va-t-on se décider à faire appel à la structure internationale **pour devenir plus efficace face aux multinationales et aux gouvernements** ?

Dans ce but, pour la CSI, les syndicats doivent créer de nouvelles cohésions. L'urgence est bien de changer les façons de travailler. Avec les méthodes actuelles, le mouvement syndical international a pris beaucoup de retard par rapport au capitalisme, dont il n'arrive à contrer ni les stratégies ni les méfaits.

Il s'agit de grandir et de lancer un nouvel internationalisme pour adapter notre action syndicale aux nouvelles donnes de la mondialisation. La CSI entend jouer ce rôle.

L'enjeu est donc de savoir si la FSU peut rester à l'écart de cette nouvelle dynamique. Le débat le plus large, tel que le dernier congrès national du SNES l'a souhaité, doit porter sur cela et déboucher sur une **participation massive des syndiqués au vote** sur l'adhésion à la CSI.

Contribution de la tendance Émancipation

Tous ensemble, pour voter *«NON»* à l'adhésion du SNES à la CSI !

Une nouvelle organisation syndicale internationale est apparue : la CSI (Confédération Syndicale Internationale), fusion de la CISL social-démocrate et de la CMT d'origine chrétienne. Au congrès de la FSU, notre direction nationale a tenté un passage en force, pour adhérer immédiatement et sans débat à cette organisation.

Quels seraient les vrais enjeux d'un tel choix, et quelles seraient ses conséquences ?

La CSI n'est pas un bon outil pour défendre nos droits :

Nous sommes tous/toutes d'accord : il faut mettre fin à l'hégémonie du FMI, de la Banque Mondiale et des multinationales qui imposent privatisations, précarité, la pauvreté, saccage de l'environnement... et pour cela impulser une action coordonnée des salariéEs de tous les pays.

Au-delà des mots, la CSI ne combat pas les politiques libérales : dans son ***Programme***, rien sur le soutien aux luttes populaires contre les délocalisations ou les accords de libéralisation, sur la défense des services publics, les droits des salariés dans les pays pauvres.

Ensuite, la CSI ne remet pas en cause le système international fondé sur la domination des pays riches (américain notamment), se contentant de vouloir un "dialogue social" avec le FMI, l'ONU... dont on a vu l'absence de résultats ces dernières années.

Au total un syndicalisme proche de celui de la direction de la CFDT, plutôt un lobby qu'une force d'action. Ainsi **F. Chérèque (CFDT) représente le syndicalisme français à la tête de la CSI !**

Syndiqué-e-s du SNES, pensez-vous que ce syndicalisme-là est celui dont nous avons besoin pour défendre le service public et nos droits, nos statuts, nos conditions de travail ?

Construire concrètement, au quotidien, la solidarité internationale :

Bien sûr il faut être réalistes, agir avec d'autres organisations même quand il y a des désaccords... nous le faisons d'ailleurs tous les jours.

On nous dit que le CSI est le seul cadre pour des actions de solidarité internationale, cet argument est une imposture. Depuis longtemps des syndicats pratiquent la solidarité internationale et n'ont pas besoin de la CSI pour cela ; ils sont organisés et agissent dans les Fédérations Syndicales Internationales : Fédération des transports, de l'Education, etc…Et puis d'autres forces agissent réellement elles aussi sur le terrain.

Comme on le voit, il y a largement de quoi faire sur le terrain international, la CSI au mieux n'apporte rien… mais elle peut en revanche nous desservir.

Un choix qui aurait des conséquences négatives :

Dernier argument, on nous explique qu'il s'agirait de changer de l'intérieur la CSI. Ce n'est pas très sérieux : comment avec 150 000 syndiqués, la FSU pourrait-elle influencer des structures représentant des dizaines de millions de membres, avec des centaines de permanents syndicaux inamovibles ?! Au contraire, la FSU et le SNES risquent de se voir imposer des revendications contraires aux intérêts des syndiqué-e-s. D'autant plus que la CSI est tout sauf démocratique : dans ses statuts, il est prévu que les comptes-rendus de ses débats ne soient pas publiés ni diffusés !

Nous n'avons donc pas besoin d'une CSI inefficace et génératrice d'illusions, mais d'une union des syndicats, vraiment indépendante et solidaire des luttes !

Pour un syndicalisme international concret et efficace,votons NON à l'adhésion à la CSI !

Élections internes du SNES

Du mercredi 2 mai au mardi 29 mai 2007 inclus ont lieu les élections internes pour le renouvellement des équipes nationale, académique et départementales qui seront responsables du SNES pour les deux années à venir.

5 VOTES SONT À ÉMETTRE

pour choisir :

- au plan national : 3 votes

a) *une liste de candidat(e)s* pour la commission administrative nationale du SNES (le « parlement » du syndicat),

b) *un(e) secrétaire (titulaire et suppléant(e))* pour la catégorie à laquelle vous appartenez,

c) la proposition d'adhésion de la FSU à la Confédération Syndicale Internationale (CSI).

- au plan académique : 1 vote

une liste de candidat(e)s à la commission administrative académique du SNES,

- au plan départemental (Var ou Alpes-Maritimes) : 1 vote

une liste de candidat(e)s au bureau départemental du SNES.

Les candidat(e)s qui se présentent au suffrage le font sur la base de propositions d'orientation syndicale faites par les courants de pensée (ou tendances) qui animent le SNES et la FSU.

Les listes et textes d'orientation pour la CA académique et chacun des deux bureaux départementaux figurent dans ce numéro.

Les listes et textes d'orientation pour la CA nationale et les secrétariats de catégories se trouvent dans **l'US MAG (supplément à l'US 650 du 14 avril 2007).**

Les élections ont lieu du mercredi 2 mai au mardi 29 mai 2007 inclus, chaque syndiqué(e) est invité(e) à se prononcer à bulletin secret.

QUI VOTE PAR CORRESPONDANCE ?

- **Les retraités**.

- Les isolés, en particulier les TZR qui ne sont pas nommés sur poste à l'année, les TZR et les Non Titulaires qui n'enseignent pas actuellement dans l'établissement où ils ont payé leur cotisation 2006-2007, les collègues qui ne sont pas en poste au moment du vote (arrêt maladie, congé formation, voyage scolaire …etc…) ou qui ne peuvent pas voter dans leur établissement.

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter la section académique.

COMMENT VOTER PAR CORRESPONDANCE ?

Le vote se fait sous **triple enveloppe** :

- le bulletin de vote doit être mis dans une première enveloppe, non cachetée, **ne portant aucune mention**,

- cette première enveloppe contenant le bulletin doit être mise dans une deuxième enveloppe cachetée, sur laquelle doivent figurer **les nom et prénom, la catégorie, le département, le lieu de paiement de la cotisation, la signature,**

- le tout est à mettre dans une troisième enveloppe cachetée, timbrée, adressée à avant le 29 mai 2007 :

SNES
Votes (préciser Retraité ou Isolé)
Département (préciser 06 ou 83)
264, bd de la Madeleine
06000 NICE

Votre contact au SNES : Gyslaine Dahon, 264 bd de la Madeleine, 06000 Nice (tél. : 04.97.11.81.50, fax : 04.97.11.81.51) les **lundi, mercredi et jeudi à partir de 10h et le vendredi après-midi.**

LE DÉPOUILLEMENT ACADÉMIQUE

Il sera fait vendredi 8 juin, à 14h30, au siège du SNES, par la Commission académique de dépouillement.

Les dépouillements des bureaux départementaux 06 et 83 se feront également le vendredi 8 juin, à partir de 14h30, au siège du SNES.

1200 euros mensuels ?

Dans son hagiographie bimensuelle - Question d'Education - sans doute payée par nos décharges de service et les suppressions de postes imposées à nos établissements, le ministre De Robien s'est encore pris les pieds dans le tapis. En effet, en dernière page de ce tabloïd de belle facture, nous pouvons lire l'information suivante : tout professeur qui enseignera au moins 3 heures une autre discipline que celle pour laquelle il a été formé, se verra gratifié d'une prime **mensuelle** de 1200 euros. Celle-ci sera de 1500 euros pour un enseignement au-delà de 6 heures. Et si c'était ça le chemin vers les 4100 euros annoncés par le ministre Copé ? Bien évidemment la prime est annuelle. Mais quand on se lance dans l'édition d'une plaquette aussi luxueuse, il faut avoir recours à la publicité, tant pis si elle est souvent mensongère !

ALAIN GALAN

NDLR : comme pourrait le laisser penser le titre de la contribution de la tendance Emancipation, la question posée aux syndiqués du SNES ne concerne pas l'adhésion du SNES à la CSI mais bien celle de la FSU.

Assistant d'éducation : non au fait du prince !

Après nous avoir expliqué en Comité Technique Paritaire qu'il était préférable de recruter localement, comprenez par le chef d'établissement, les personnels des vies scolaires et de leur imposer un contrat d'un an renouvelable plutôt qu'un contrat de trois ans (!), un chef d'établissement a tenté d'aller plus loin. Elle a décidé de « mettre à pied » un assistant d'éducation qu'elle avait recruté, au prétexte d'une faute non avérée. La réaction unanime des autres surveillants avec le soutien du SNES, tant au niveau local qu'académique, a contraint la principale à renoncer à des pratiques inédites et à mille lieux des valeurs de l'école de la République et du service public.

Remarquable illustration de ce que produit l'arbitraire local en matière de recrutement, de gestion, d'exercice de l'autorité hiérarchique. Bel exemple aussi de mobilisation solidaire, à opposer partout et inlassablement à ces pratiques.

RICHARD GHIS

Émancipation

Pour un syndicalisme de lutte, pour un syndicat indépendant de tous les pouvoirs !

Élections ou pas, le gouvernement continue ses attaques contre les personnels et l'école publique. Un jour le décret De Robien, un autre jour le travail de nuit à 15 ans, des milliers de suppressions de postes et de classes…

Face à cela, il y a un indéniable potentiel de mobilisation. Les collègues ont montré leur volonté de lutte par les grèves (ainsi le 18 décembre), manifestations nationales ou locales, boycotts des bacs blancs, contacts avec la population…

Mais la direction du SNES se contente de réagir au coup par coup, sans vouloir organiser et fédérer ces résistances : pas de grève en janvier malgré le succès incontestable de la grève du 18 décembre et alors que le mécontentement montait, aucun prolongement aux luttes locales en février… **pour gagner, encore faut-il faire le choix d'un syndicalisme de lutte ; c'est ce choix qu'Émancipation propose aux syndiqué-e-s !**

Statuts, précarité : deux priorités

Des milliers de contractuels, vacataires… ont été mis au chômage. En même temps, avec le décret De Robien sur les obligations de service, le ministère veut casser tout statut pour imposer précarité, flexibilité et bivalence, tout en supprimant des milliers de postes.

Pour défendre les conditions de travail de tous les personnels, pour stopper la précarité, **deux urgences prioritaires s'imposent :**

- l'abrogation du décret De Robien, le rétablissement des postes supprimés.
- la titularisation immédiate sans condition de concours ou de nationalité de tous les précaires, avec l'arrêt du recrutement de hors statuts et la création de tous les postes statutaires nécessaires au service public.

Un seul programme : l'abrogation des contre-réformes !

Aujourd'hui se bercer d'illusions sur un hypothétique changement de gouvernement ne mènerait qu'à de nouveaux déboires. La mise en œuvre de la loi Fillon d'***orientation sur l'école*** commence à produire ses effets : SMIC éducatif, appauvrissement culturel, étrangement des moyens…

Dans l'immédiat, ne comptons que sur nous-mêmes pour imposer **l'abrogation de la loi Fillon** et de tous ses décrets d'application, en organisant d'abord avec les personnels **le refus de son application** (remplacement «à l'interne», «conseil pédagogique» pour caporaliser les personnels, note de vie scolaire…).

Cette perspective doit s'inscrire dans le projet d'**une école vraiment démocratique**… une école donnant à tous les jeunes, dans un même lieu de scolarisation, accès à une culture large, critique, à un rythme adapté à chacun, avec maintien du cadre national (horaires, contenus, diplômes…). Les conditions doivent en être réunies : baisse des effectifs (25 élèves maximum), dédoublements, suivi et aide aux élèves (rétablissement des classes de soutien), etc.

Pour un syndicalisme revendicatif : l'indépendance syndicale et la démocratie

Face aux agressions actuelles, nous proposons trois priorités pour notre syndicalisme :

- soutenir, faire connaître, généraliser les initiatives partant des établissements**,** créer une perspective et un espoir dans la lutte en permettant aux collègues de la prendre en charge, grâce aux instruments qu'ils se donnent : les Assemblées Générales (d'établissements, de secteurs…), structurées démocratiquement (délégués d'établissements). Dans notre académie, des établissements ont pris contact entre eux, à partir de débats à la base dans les AG de personnels, parfois en lien avec les parents d'élèves, et organisent l'action contre les mauvais coups : élaboration de revendications, coordination des actions de refus, manifestations communes... **pour nous, notre syndicat doit tâcher de généraliser et coordonner ces actions, comme l'ont fait les sections SNES des établissements du Centre et du Haut-Var (manif de 300 personnes à Barjols)**.
- encourager toutes les formes d'action : les actions de refus ou de boycott (des bacs blancs, des conseils pédagogiques, de la note de vie scolaire…), les pratiques de désobéissance civile, de manifestations festives, d'occupations d'établissements… sans relativiser les formes d'action plus traditionnelles du mouvement ouvrier (grève, y compris reconductible, manifestations, occupations…) peuvent enrichir les formes d'action syndicale.
- lier ces formes d'organisation qui permettent le maintien et le renforcement de la mobilisation, avec une action de grève et de manifestation nationales, incontournable pour obtenir l'abrogation du décret De Robien et le rétablissement des postes supprimés.

Un syndicalisme organisant la solidarité

Le SNES peut jouer un rôle pour défendre la cohésion sociale et les droits des salariés, par exemple :

- en défendant la laïcité des institutions : la laïcité est un **principe politique indispensable à l'émancipation de la personne**, contre la marchandisation de l'école, les influences confessionnelles et les communautarismes. Il n'y a pas d'école émancipatrice sans laïcité, ce qui implique la nationalisation laïque des écoles privées, pour créer **une seule école publique unifiée**. Oui au rassemblement des forces laïques dans des structures unitaires pour défendre des revendications claires (défense de la loi de 1905 créant la laïcité institutionnelle en France, fin des subventions publiques à l'enseignement privé et aux religions , lutte contre tous les intégrismes et le créationnisme…) !
- en défendant les libertés démocratiques. La lutte contre les lois répressives est urgente : refuser la délation et la traque des élèves sans papiers dans l'Ecole, soutenir les personnels victimes de répression anti-syndicale…
- par l'action syndicale internationale, dans une **perspective de lutte et de transformation sociale,** une perspective internationaliste de rupture avec le libéralisme dominant dans l'Union Européenne et les institutions internationales. **Nous nous opposons ainsi, avec d'autres, à l'entrée de la FSU et du SNES dans la pseudo *«Confédération Syndicale Internationale»* (CSI)**, qui accompagne le libéralisme.

Vous voulez un autre syndicalisme ?

Votez «Émancipation», aux plans national comme académique !

Quelles sont nos différences avec les autres tendances ?

Elle se situent dans la conception du syndicalisme :

- pour nous il faut avant tout partir des initiatives à la base.
- nous estimons que le syndicat doit être totalement indépendant : des gouvernements, mais aussi des institutions et des partis politiques… c'est notre autre originalité !
- des revendications qui lient pédagogie et syndicalisme, élaborées dans un cadre intersyndical

Nous tenons aussi à remercier l'ensemble des syndiqués qui ont accepté de figurer sur notre liste, y compris ceux qui, ne partageant pas toutes nos positions, le font au titre du «soutien démocratique».

Contact : emancipation83@wanadoo.fr

Site Internet : http://83.emancipation.fr/

École Émancipée

UN AUTRE SNES EST POSSIBLE

Nos acquis sont attaqués. La protection sociale des salariés subit des attaques sans précédent de la part d'un gouvernement de **guerre sociale**.

L'emploi est de plus en plus précaire, avec des temps partiels imposés, des contrats de très courte durée, des licenciements de masse (même quand les entreprises font des profits), un chômage important, notamment chez les jeunes, mais qui touche d'abord les femmes, les classes populaires, les populations issues de l'immigration… Les chômeurs sont contrôlés, sanctionnés, voire radiés; ils disparaissent des chiffres. Ce gouvernement veut détruire le CDI. Il refuse de remplacer les départs à la retraite des fonctionnaires. Il banalise les contrats précaires dans le service public. Il veut ouvrir tous les services publics à la concurrence.

La loi Fillon représente un tournant désastreux pour l'école.

Du côté des personnels, on a accumulé des attaques d'une gravité inégalée : De Robien a tenté d'imposer ses remplacements à l'interne et il modifie les statuts et les missions en réécrivant les décrets de 50.

Ce ministre a déclaré la guerre aux personnels de l'Education !

Il limite aussi les droits des **élèves**: apprentissage à partir de 14 ans , réforme des ZEP, mise en place des EP1… C'est une école du tri social, où le collège est une véritable gare de triage, où les EP1 deviennent peu à peu **des écoles de pauvres**…

Face à ces injustices, il y a eu des luttes.

Contre la loi Fillon , contre l'Europe libérale où une mobilisation a permis d'emporter **le NON au TCE.** Toute la jeunesse au printemps 2006, a **rejeté le CPE** ; cela a permis de renouer avec l'unité syndicale, et a entraîné l'adhésion et le soutien d'une grande partie de la population… Une victoire qui permet de **retrouver confiance en la lutte** ! Il faut maintenant abroger le CNE!

L'éducation a eu ses actions : le **28 septembre**, puis le **18 décembre** avec une grève majoritaire, une manif à Paris **le 20 janvier**, une nouvelle grève majoritaire **le 8 février**, et enfin une **grève le 20 mars**… La plupart des candidats à l'élection présidentielle ont du dire qu'ils pensaient abroger le décret de Robien;

- Mais ne soyons pas naïfs ! Ce qu'ils nous promettent aujourd'hui pour que l'on vote pour eux risque d'être oublié, les élections passées. La seule garantie que l'on puisse avoir, c'est notre propre mobilisation. **Avant comme après les élections, la lutte continue** !

- Notre vision du syndicalisme c'est la volonté de conduire les luttes et la défense des personnels. C'est lié : **défense collective et individuelle**.

Seuls des **personnels mobilisés** peuvent battre des **décisions présentées comme administratives, mais en réalité très politiques** : mouvement national, notation administrative, action sociale, traitement des collègues en difficulté…..C'est le sens du paritarisme que nous défendons.

Sans défense collective, sans luttes politiques, le syndicalisme n'est rien.

Pourtant, si le SNES a su répondre, par l'action, il n'a pas su **construire une riposte globale**, pour répondre à toutes les attaques : en rester aux **attaques contre le second degré** montre ses limites. C**'est tout le système éducatif, de tout le service public qui est en danger** ! C'est **avec la FSU** que l'on doit mener les batailles, et **avec l'ensemble des personnels de l'éducation nationale et des usagers.**

Il faut promouvoir le pluralisme, à tous les échelons du syndicat, en respectant les minorités, en leur donnant des espaces d'expression, et en ne pratiquant aucune exclusive contre l'une ou l'un.

A l'extérieur, nous devons **favoriser les formes d'organisation** permettant à tous de participer à la lutte, et ne pas craindre **les assemblées générales**, les collectifs... Le SNES, doit **rester au plus près des personnels**, dans les AG, dans les S1, sur le terrain : il faut relancer l'activité syndicale à tous les échelons Pour cela, le SNES doit réfléchir aux conséquences pour le syndicalisme du renouvellement de la profession, s'engager à **favoriser le renouvellement de ses militants, et permettre la représentation des femmes à parité** dans ses instances, toutes ses instances.

Une autre école est possible qui permette **à tous les élèves**, quelle que soit leur origine sociale, d'obtenir un diplôme, d'avoir une culture commune la plus large possible. Une école **sans sélection**.

Nous refusons le pouvoir grandissant des chefs d'établissement, nous défendons le statut des collègues.

Une autre Ecole dans une autre société, dans laquelle chacun, aura **les mêmes droits que son voisin**, quelle que soit sa couleur de peau, son quartier, son sexe, sa sexualité.

Une société sans l'exclusion comme **celle des étrangers** en situation régulière qui se voient refuser les droits d'un simple citoyen : au contraire l'EE propose **le droit de vote des étrangers à toutes les élections**.

Les sans papiers sont menacés d'expulsion et le gouvernement règle leur destin en objectif chiffré : en 2006, 25000 expulsions, en 2007, il s'est fixé 27000 ! Sans l'action du RESF, et l'engagement des personnels de l'éducation l'objectif serait peut-être atteint.

Une société qui ne prône pas la création **d'un ministère du racisme**.

Une société qui n'adopte pas comme règle **la précarisation** : à l'EE, nous pensons qu'il est temps, grand temps de **titulariser tous nos collègues précaires sans préalable de concours ou de nationalité!**

C'est dans la lutte, dans la rue, dans les grèves et à travers les mobilisations que nous pèserons réellement sur les choix politiques à venir.

Votez pour les listes ECOLE EMANCIPEE

Unité & Action

Pour l'avenir de nos métiers et de notre École

Tous les syndiqués du SNES sont appelés en ce printemps 2007 à élire les responsables du syndicat tant aux niveaux national qu'académique et départemental. Il s'agit d'un moment important de cette démocratie syndicale que nous défendons.

Depuis plusieurs mandatures déjà, une large majorité de syndiqués du SNES accorde sa confiance aux militants d'Unité & Action pour diriger le syndicat dans notre académie. L'approbation à 85% du dernier rapport d'activité conforte le bien fondé de notre action.

Nous avons la conviction que face aux attaques gouvernementales caractérisées par l'austérité budgétaire, la remise en cause de nos statuts, la généralisation de la marchandisation de l'École, il est nécessaire d'informer et de mobiliser les personnels. C'est par cette démarche que **nous avançons nos revendications et construisons des actions en recherchant l'unité la plus large et l'adhésion de la majorité des collègues.** Il ne peut être question pour nous, surtout en ces temps difficiles, de mener une politique de la chaise vide comme le préconisent certains, politique pénalisante à coup sûr pour les personnels, l'École et plus généralement pour le syndicalisme que nous défendons. Cette stratégie syndicale nous a permis de défendre pied à pied, au quotidien, nos statuts et d'obtenir des reculs de l'administration rectorale. Reculs que naturellement nous préfèrerions plus amples mais qui sont loin d'être négligeables pour les collègues concernés. Pour espérer infléchir les politiques gouvernementales actuelles ou à venir, il nous paraît indispensable de contribuer à la construction d'alternatives économiques et sociales tout en poursuivant au quotidien la défense de tous les personnels : titulaires, précaires, enseignants, personnels de surveillance, cpe, co-psy, actifs et retraités, sur les questions de carrière, de difficultés et les accidents du métier.

Nous avons **une ambition pour l'École et les jeunes** aussi bien en ce qui concerne les savoirs, les valeurs que l'épanouissement personnel. Cette ambition est le résultat d'une réflexion collective élaborée lors de réunions et de stages sur les contenus proposés aux collègues. Nous la portons aussi au sein de notre fédération, la FSU. Le syndicalisme que nous défendons est un syndicalisme de proximité à l'écoute des collègues pour construire avec eux des revendications majoritaires.

Il faut continuer à nous opposer avec force à la mise en place de politiques libérales dans l'Éducation, la Fonction publique et l'État dont la réforme annoncée n'est qu'une disparition programmée d'une grande partie de ses missions. Combattre cette logique libérale qui s'accélère et voit les méthodes de l'entreprise entrer de plus en plus à l'école et dans la gestion de plus en plus individualisée des personnels. Face à ces dérives, nous avons la profonde conviction que seules une réponse et des actions collectives permettront d'infléchir le mouvement. Pour cela, **le syndicat demeure le seul outil efficace.** Les luttes menées en 2006 prouvent qu'un mouvement construit et unitaire a la force de faire reculer mêmes les politiques les plus arrogants. Notre combat doit se mener à tous les niveaux : localement face à l'administration dans les établissements et rectorat, nationalement pour défendre l'école et ses personnels mis à mal par les lois Fillon et les décrets De Robien, à l'échelle européenne pour défendre les services publics.

Ne nous y trompons pas, de notre capacité à faire vivre, renforcer et gagner le syndicalisme pour lequel nous nous battons dépend pour une large part l'avenir de nos métiers et de notre École.

Votez et faites voter pour les listes Unité & Action.

Hors classes (certifiés, CPE) et classe exceptionnelle des PEGC

Les chefs d'établissements et les IPR doivent avoir terminé de porter leurs avis sur les dossiers des collègues promouvables à la hors classe depuis le 30 mars. Il semble que l'on ait été tenté du côté de l'administration de ne pas prévoir de phase de consultation de ces avis dont on sait pourtant qu'ils jouent un rôle décisif dans la détermination des promus. Grace à l'intervention du Snes, aussi bien auprès du ministère que du rectorat, la situation semble débloquée. Le rectorat s'est engagé à revoir le calendrier en prévoyant une phase de consultation des avis sur I-prof avant les CAPA. Nous en afficherons les dates dès transmission sur le site académique du Snes : www.nice.snes.edu, rubrique Carrières.

De telles hésitations ne laissent pas d'interroger : qu'y aurait-il donc à cacher ? Les évaluateurs auraient-ils à redouter le regard des personnels sur leur évaluation ? En tout état de cause nous n'accepterons pas que les collègues soient massivement privés de la fin de carrière à laquelle ils ont droit au prétexte d'une " valeur professionnelle " dont l'administration déciderait souverainement, de façon fluctuante au gré des objectifs des hiérarchies locales. Il est essentiel de prendre le temps de s'informer sur ces avis, de demander des comptes en cas de désaccord et/ou d'incompréhension et d'organiser le cas échéant une réaction collective aussi bien vis-à-vis des chefs d'établissement que des IPR.

FABRICE GIOVANAZZI

Pour consulter son dossier (dont les avis dès qu'ils seront en ligne) : sur le site de l'académie : www.ac-nice.fr, suivre IPROF/ LES SERVICES/ SIAP/CONSULTER VOTRE DOSSIER/ SYNTHESE.

Hors-classe des agrégés

Initialement prévue du 14 mars au 8 avril, la période de consultation des avis des chefs d'établissements et IPR a été ramenée par l'administration à une semaine, du 14 au 21 mars.

Dûment avisés par un *erratum* publié… le 16 mars, les professeurs agrégés auront apprécié la transparence des opérations, les moyens qui leur ont été offerts de s'informer et le cas échéant de demander des explications sur ce qui constitue une part décisive de leur barème…

Le cas échéant, il n'est jamais trop tard pour bien faire, et pour obtenir de la part des auteurs desdits avis les informations que i-prof n'affiche plus, et éventuellement les discuter…

En attendant, il est à craindre que la CAPA, prévue le 7 mai prochain, ne réserve des mauvaises surprises à un certain nombre de collègues susceptibles d'accéder cette année à la hors-classe. À cette occasion, le SNES dénoncera les dérives de l'administration dans la gestion des promotions et défendra pied à pied l'aspiration de la profession à des débouchés de carrière pour tous.

ERIC MICHELANGELI

École Émancipée

Commission Administrative Académique

1 - Sillam Olivier	06	cert	hist-g	lyc	Calmette	Nice
2 - Gacem Pascale	06	cert	ang	clg	L. Nucéra	Nice
3 - Gandin Philippe	06	cert	hist-g	clg	P. Langevin	Carros
4 - Baille Michèle	83	cert	LM	clg	le Fenouillet	La Crau
5 - Molfese Antonio	06	cert	philo	lyc	P. et M. Curie	Menton
6 - Urso Valérie	06	cert	ita	clg	P. Langevin	Carros
7 - Ravinet Julien	06	cert	SVT	clg	L. Nucéra	Nice
8 - Benedetto Albertine	83	agr	LC	lyc	J. Aicard	Hyères
9 - Gatineau Emmanuel	06	cert	math	clg	L. Nucéra	Nice
10 - Contant Rosalba	06	cert	LM	clg	P. Langevin	Carros
11 - Boudier Cyril	06	cert	techno	clg	P. Langevin	Carros

Soutiens démocratiques

12 - Thilgen Julie	06	cert	doc	lyc	Calmette	Nice
13 - Camous Thierry	06	agr	hist-g	lyc	Calmette	Nice
14 - Moret Huberte	06	cert	doc	clg	Rostand	Nice
15 - Fathi Toufik	06	cert	sc-phy	clg	La Fontonne	Antibes
16 - Thué Maryse	06	cert	LC	lyc	Calmette	Nice
17 - Cristofari Joël	06	agr	hist-g	clg	l'Archet	Nice
18 - Piout Sèverine	06	cert	doc	lyc	Calmette	Nice
19 - Lassalle Juliette	06	cert	hist-g	clg	Bertone	Antibes
20 - Tajasque Richard	83	cert	sc-phy	clg	de Lorgues	Lorgues
21 - Kracht Grégoire	06	agr	SES	lyc	Am. de Grasse	Grasse

Bureau départemental des Alpes-Maritimes

1 - Gandin Philippe	cert	hist-g	clg	Carros
2 - Gacem Pascale	cert	ang	col	Nice
3 - Sillam Olivier	cert	hist-g	lyc	Nice
4 - Urso Valérie	cert	ita	col	Carros
5 - Molfese Antonio	cert	philo	lyc	Menton
6 - Contant Rosalba	cert	LM	clg	Carros
7 - Ravinet Julien	cert	SVT	clg	Nice
8 - Gatineau Emmanuel	cert	math	clg	Nice

Soutiens démocratiques

9 - Moret Huberte	cert	doc	clg	Nice
10 - Thué Maryse	cert	LC	lyc	Nice
11 - Lassalle Juliette	cert	hist-g	clg	Antibes
12 - Grégoire Kracht	agr	SES	lyc	Grasse

Émancipation

Commission Administrative Académique

1 - Vivé Nathalie	83	agr	LM	clg	J d'Arbaud	Barjols
2 - Dauphiné Quentin	83	cert	hist-g	clg	H Nans	Aups
3 - Bossuet Chantal	83	cert	doc	clg	L'Herminier	La Seyne
4 - Dalmasso Sébastien	83	cert	ang	lyc	Beaussier	La Seyne
5 - Bassaget Guillaume	83	cert	philo	lyc	Jean Moulin	Draguignan
6 - Desautels Nicole	83	retr				Toulon
7 - Faure Raymond	83	cert HC	ang	lyc	Beaussier	La Seyne
8 - Jouvenceau Nelly	83	cert	doc	lyc	Dumont d'Urville	Toulon
9 - Gautherot Paul	83	cert	ang	clg	Pré de Pâques	Brignoles
10 - Henry Marie-Noëlle	83	cert	LM	clg	Ferrié	Draguignan
11 - Cozzupoli Véronique	83	cert	ang	lyc	Maurice Janetti	St-Maximin
12 - Jouvenceau Raymond	83	cert	SES	lyc	Costebelle	Hyères
13 - Madore Sylvie	83	cert	LM	clg	Henri Matisse	St-Maximin
14 - Laurent Mathias	83	cert	math	clg	Paul Cézanne	Brignoles
15 - Bonat Françoise	83	cert	LM	clg	Henri Nans	Aups
16 - Decamps Catherine	83	cert	hist-g	clg	Paul Cézanne	Brignoles
17 - Lopez Adeline	83	agr	SVT	clg	Henri Nans	Aups
18 - Laborde Nathalie	83	agr	sc-phy	lyc	Raynouard	Brignoles
19 - Degremont Adélaïde	83	bi adm	ang	clg	Henri Nans	Aups
20 - Pilorge Françoise	83	cert HC	ang	lyc	Bonaparte	Toulon

Soutiens démocratiques

21 - Meunier Loïc	83	agr	SVT	clg	Henri Nans	Aups
22 - Mouton Valérie	83	agr	SVT	lyc	Beaussier	La Seyne
23 - Meunier Élodie	83	agr	LC	clg	Yves Montand	Vinon
24 - Le Gal Annick	83	cert	LC	lyc	Beaussier	La Seyne
25 - Nadal Jean-Pierre	83	agr HC	éco-g	lyc	du Coudon	La Garde

Bureau départemental du Var

1 - Dalmasso Sébastien	cert	ang	lyc	La Seyne
2 - Bossuet Chantal	cert	doc	clg	La Seyne
3 - Dauphiné Quentin	bi-adm	hist-g	clg	Aups
4 - Desautels Nicole	retr			Toulon
5 - Faure Raymond	cert HC	ang	lyc	La Seyne
6 - Vivé Nathalie	agr	LM	clg	Barjols
7 - Bassaget Guillaume	cert	philo	lyc	Draguignan
8 - Jouvenceau Nelly	cert	doc	lyc	Toulon
9 - Gautherot Paul	cert	ang	clg	Brignoles
10 - Henry Marie-Noëlle	cert	LM	clg	Draguignan
11 - Cozzupoli Véronique	cert	ang	lyc	St-Maximin
12 - Jouvenceau Raymond	cert	SES	lyc	Hyères
13 - Madore Sylvie	cert	LM	clg	St-Maximin
14 - Laurent Mathias	cert	math	clg	Brignoles
15 - Bonat Françoise	cert	LM	clg	Aups
16 - Decamps Catherine	cert	hist-g	clg	Brignoles
17 - Lopez Adeline	agr	SVT	clg	Aups
18 - Laborde Nathalie	agr	sc-phys	lyc	Brignoles
19 - Degremont Adélaïde	bi-adm	ang	clg	Aups
20 - Pilorge Françoise	cert HC	ang	lyc	Toulon

Soutiens démocratiques

21 - Meunier Loïc	agr	SVT	clg	Aups
22 - Mouton Valérie	agr	SVT	lyc	La Seyne
23 - Meunier Élodie	agr	LC	clg	Vinon
24 - Le Gal Annick	cert	LC	lyc	La Seyne

Le Bureau Académique du SNES réuni le 10 avril afin de constater le dépôt des listes à la CA et aux BD constate :
- le dépôt de listes tendance Unité et Action , les actes de candidature ont été vérifiés.
- le dépôt de listes tendance Ecole Emancipée , les actes de candidature ont été vérifiés.
- le dépôt de listes tendance Emancipation , les actes de candidature n'ont pas été présentés.

Les listes de la tendance Émancipation ne pourront être considérées comme recevables que si les actes de candidature originaux sont déposés à la section académique de Nice au plus tard le 12 avril 2007 à 12h.

Unité & Action

Commission Administrative Académique

1 - Ghis Richard	83	cert	math	clg	La Peyroua	Le Muy
2 - Gioanni Corinne	06	cert	LM	lyc	d'Estienne d'O	Nice
3 - Laugier Jean-Pierre	06	cert	SVT	lyc	Parc Impérial	Nice
4 - Michelangeli Eric	06	agr	hist-g	lyc	Calmette	Nice
5 - Fache Maguy	83	cert	LC	clg	du Fenouillet	La Crau
6 - Clot Jean-Paul	06	biadm	hist-g	lyc	Tocqueville	Grasse
7 - Giovanazzi Fabrice	06	cert	hist-g	lyc	d'Estienne d'O	Nice
8 - Guigonnet Maryvonne	83	cert	LM	clg	Cousteau	La Garde
9 - Galan Alain	06	cert	techno	clg	V du Paillon	Contes
10 - Serra Georges	83	cert	esp	lyc	Beaussier	La Seyne
11 - Bagge Julie	06	agr	philo	lyc	Apollinaire	Nice
12 - Benezech Fabien	83	cert	hist-g	lyc	Rouvière	Toulon
13 - Alenda Stéphanie	06	mise	educ	lyc	Beau Site	Nice
14 - Dahon Gyslaine	06	cert	math	lyc	Matisse	Vence
15 - Negrel Frédéric	83	cert	hist-g	clg	H Nans	Aups
16 - Fetnan Natalie	06	copsy	orient	cio		Menton
17 - Sedes Jacques	83	cert	SVT	clg	Vidauban	Vidauban
18 - Innocenti Jean-Louis	06	cert	techno	clg	l'Archet	Nice
19 - Giacomuzzo Nicole	83	agr	ita	lyc	Raynouard	Brignoles
20 - Depresle Gilles	06	cert	math	lyc	P Augier	Nice
21 - Becette Gael	06	cpe	educ	clg	R de Villeneuve	Villeneuve-Loubet
22 - Cauvy Christine	83	cert	hist-g	clg	Cousteau	La Garde
23 - Deschamps Caroline	06	cert	LM	clg	J Romains	Nice
24 - Bartoletti Arlette	06	retr				Nice
25 - Chaumard Pascal	06	cert	doc	clg	Valeri	Nice
26 - Vullion Dominique	83	cert	SVT	clg	La Ferrage	Cuers
27 - Muller Serge	06	cert	math	lyc	Th Maulnier	Nice
28 - Schaegis Evelyne	83	agr	LM	lyc	Langevin	La Seyne
29 - Liens Laurent	83	cert	SES	lyc	Camus	Fréjus
30 - Franco Véronique	06	cert		greta	P Augier	Nice
31 - Lopez Laurent	83	cert	math	clg	Wallon	La Seyne
32 - Langoureau Fabienne	06	agr	LM	lyc	Carnot	Cannes
33 - Giaufer Didier	06	cert	SVT	clg	Jaubert	Nice
34 - Abraini Lucien	06	cert	eco-g	lyc	P et M Curie	Menton
35 - Luigi Marie-Hélène	06	cert	doc	lyc	Apollinaire	Nice
36 - Lacomme Pierre	06	cert	math	clg	La Vésubie	Roquebilière
37 - Grasset Jean-Francis	83	cert	math	lyc	du Coudon	La Garde
38 - Michelangeli A.-Estelle	06	agr	LM	lyc	d'Estienne d'O	Nice
39 - Ricerchi Christophe	06	cert	hist-g	lyc	Parc Impérial	Nice
40 - Véran Louis-Jean	83	retr				Toulon
41 - Bruyas Jean-Luc	06	cert	SVT	clg	V Duruy	Nice
42 - Seker Tayfun	83	cert	techno	clg	P. Puget	Toulon
43 - Gode Didier	06	cert	math	lyc	d'Estienne d'O	Nice
44 - Nunez Isabelle	83	cert	esp	lyc	Lorgues	Lorgues
45 - Cazes Pierre	83	cpe	educ	clg	Ferrie	Draguignan
46 - Gugole Dominique	06	cert	math	lyc	Eucalyptus	Nice
47 - Saadoun Daniel	83	cert	techno	clg	l'Esterel	Saint-Raphael
48 - Della Sudda M Christ.	06	copsy	orient	cio		Cannes
49 - Ventadoux Corine	83	cert	génie bio	lyc	Bonaparte	Toulon
50 - Tiberti Henriette	06	cert	hist-g	lyc	Calmette	Nice
51 - Concas Christine	83	cert	math	clg	Léotard	Fréjus
52 - Lacomme M.-Agnès	06	cert	génie bio	lyc	J. Ferry	Cannes
53 - Thomas Thierry	83	cert	sc.phy	clg	Albrecht	Ste- Maxime
54 - Gil Antoine	06	cert	esp	lyc	P Augier	Nice
55 - Schmidt Claude	06	ret				Nice
56 - Ollier-Chabant Domini.	06	cert	doc	clg	La Sine	Vence
57 - Sedes M.-Alexandrine	83	cert	SVT	clg	P de Coubertin	Le Luc
58 - Actis Solange	06	aed	educ	lyc	L de Vinci	Antibes
59 - Ferro Gérald	83	cert	génie m.	lyc	Rouvière	Toulon
60 - Bordage Séverinne	83	cpe	educ	clg	P de Coubertin	Le Luc
61 - Calizzano Julie	83	agr	ang	lyc	Bonaparte	Toulon
62 - Hilliou Muriel	06	agr	hist-g	lyc	A de Grasse	Grasse
63 - Delacruz Annick	83	retr				Draguignan
64 - Guimard Jean-Michel	83	cert	hist-g	clg	Lou Castellas	Solliès-Pont
65 - Disperati Marianne	83	cert	math	clg	J. d'Arbaud	Barjols
66 - Ghis Nicole	83	cert	SVT	clg	Villeneuve	Fréjus
67 - Langoureau J.-Marie	06	cert	LM	clg	Muriers	Cannes
68 - Thomas Jacques	83	cert	hist-g	clg	J Rostand	Draguignan

Bureau départemental du Var

1 - Guigonnet Maryvonne	cert	LM	clg	La Garde
2 - Fache Maguy	cert	LC	clg	La Crau
3 - Benezech Fabien	cert	hist-g	lyc	Toulon
4 - Durup Nathalie	cert	math	clg	Ollioules
5 - Queyroulet Dominique	cert	techno	clg	Bormes
6 - Casals Benoît	cert	hist-g	clg	La Garde
7 - Giacomuzzo Nicole	agr	ital	lyc	Brignoles
8 - Lopez Laurent	cert	math	clg	La Seyne
9 - De La Cruz Annick	retr			Figanières
10 - Sèdes Jacques	cert	SVT	clg	Vidauban
11 - Serra Georges	cert	esp	lyc	La Seyne
12 - Vullion Dominique	cert	SVT	clg	Cuers
13 - Thomas Jacques	cert	hist-g	clg	Draguignan
14 - Luccisano Myriam	cpe	edu	tzr	Le Luc
15 - Goletto Valérie	copsy	orient	cio	Hyères
16 - Forestier Nicolas	cert	math	clg	Aups
17 - Gobert Christophe	agr	hist-g	lyc	La Garde
18 - Nunez Isabelle	cert	esp	lyc	Lorgues
19 - Cazes Pierre	cert	ed mus	clg	Draguignan
20 - Schaegis Evelyne	agr	LM	lyc	La Seyne
21 - Jean Michel Guimard	cert	hist-g	clg	Solliès Pont
22 - Ventadoux Corine	cert	génie bio	lyc	Toulon
23 - Abdellah El Ouarraq	cert	sc-phy	clg	Le Muy
24 - Dubois Katia	cert	ed mus	clg	Lorgues

Bureau départemental des Alpes-Maritimes

1 - Clot Jean-Paul	biadm	hist-g	lyc	Grasse
2 - Gugole Dominique	cert	math	lyc	Nice
3 - Galan Alain	cert	techno	clg	Contes
4 - Deschamps Caroline	cert	LM	clg	Nice
5 - Lacomme Pierre	cert	math	clg	Roquebilière
6 - Giaufer Didier	cert	SVT	clg	Nice
7 - Dahon Gyslaine	cert	math	lyc	Vence
8 - Chaumard Pascal	cert	doc	clg	Nice
9 - Gioanni Corinne	cert	LM	lyc	Nice
10 - Gode Didier	cert	math	lyc	Nice
11 - Innocenti Jean-Louis	cert	techno	clg	Nice
12 - Akoka Isabelle	agr	hist-g	lyc	Nice
13 - Bruyas Jean-Luc	cert	SVT	clg	Nice
14 - Dumas Cécile	cert	math	clg	Le Rouret

Soutiennent la liste Unité et Action :
Cabal Paul, Mannarini Gilles, Andrau Jean-Pierre, Tiberti Alain, Gianno Ghislain, Akoka Isabelle, Orstz Paule-Andrée, Concas gilbert, Linck Jean-Claude, Meerloo Gérald

Langues Vivantes en S.T.G.

De qui se moque-t-on ?

La mise en place précipitée d'une réforme des épreuves de langues vivantes en STG cette année ne va pas sans poser de graves problèmes.

Les textes officiels, dont la publication tardive (mi-novembre !) a considérablement perturbé le travail des collègues, imposent en effet d'évaluer les élèves en cours de formation pour les épreuves de compréhension orale. Résultat : les examinateurs seraient ceux-là mêmes qui ont assuré la formation des élèves dans les établissements !

Ce dispositif, massivement rejeté par les collègues, ne permet pas de garantir une évaluation anonyme des élèves.

Il y va de l'intérêt des élèves, de la valeur du Bac comme examen national et anonyme, de la place des langues vivantes par rapport aux autres disciplines.

Les collègues, mobilisés dès novembre par le SNES ne s'y sont pas trompés.

Malgré nos interventions auprès des corps d'inspection et du recteur (l'administration persiste). Mais les établissements tiennent bon.

CORINNE GIOANNI

Le lycée Thierry Maulnier à Nice écrit au Recteur

Les professeurs de langues vivantes du Lycée Maulnier réunis le jeudi 29 mars 2007 en assemblée, réaffirment à une très large majorité leurs inquiétudes et leur opposition à la tenue de l'épreuve d'expression orale des terminales STG dans les modalités et aux dates fixées actuellement (à partir du mardi 10 avril).

Comme nous l'avons exprimé à plusieurs reprises, lors de réunions d'information, par courrier adressé depuis plusieurs semaines aux IPR, nous demandons que l'on tienne compte des inquiétudes des enseignants concernant l'épreuve.

En effet, l'équité face à l'épreuve est bafouée dans la mesure où suivant l'académie dont fait partie le candidat, ce dernier profite d' un temps de préparation diffèrent. Ainsi les élèves de Nice doivent passer cette épreuve orale le 10 avril alors que sur l'Académie de Marseille, par exemple, ils bénéficient de quatre semaines supplémentaires de préparation.

Nous demandons donc un alignement des dates de l'épreuve au niveau national (organisation de l'épreuve à la mi-mai) :

- pour ne pas pénaliser, après l'annulation de l'épreuve de compréhension orale préparée pendant le premier trimestre, les élèves de terminale STG de notre académie.
- afin de permettre aux établissements de pouvoir organiser «l'échange» des professeurs examinateurs.

De plus, sachant combien l'anonymat est important face à l'épreuve , par conscience professionnelle, il nous semble impératif que les candidats soient interrogés par des enseignants :

- extérieurs à l'Etablissement (afin que l'évaluation ne souffre d'aucun soupçon)
- et ayant enseigné dans des classes de terminales STG au cours de l'année.

Notre requête obéit au désir de conserver à l'épreuve son caractère indiscutable et national, en pensant à tous ces élèves qui méritent qu'on respecte et qu'on évalue à sa juste valeur le travail accompli.

Les professeurs se réservent la possibilité d'organiser toutes autres forme d'action pour que leurs revendications aboutissent. Un préavis de grève sera d'ailleurs déposé pour le premier jour de l'épreuve, soit le 10 avril 2007.

SERGE MULLER

Les collègues du Lycée ont été reçus par le doyen des IPR et l'IPR d'Anglais le mardi 5 avril. Ceux-ci se sont engagés sur le report des épreuves à début mai.

Le Lycée Raynouard à Brignoles et les épreuves du «bac STG»

Heure syndicale au lycée raynouard jeudi 5 avril à 13h : les débats ont surtout porté sur les épreuves du «bac STG» de mardi 10 avril. J'avais distribué à tous les collègues un tract (copie transmise au S3).

Nous ne connaissions pas les résultats de l'entrevue entre le lycée Maulnier et le Recteur. Nous avons décidé :

1) de ne pas interroger d'élèves que nous connaissons pour les avoir eu même les années précedentes ;

2) de ne pas interroger d'élèves non pourvus d'une convocation officielle et d'une pièce d'identité ;

3) de commencer à interroger lorsque nous serons fixés sur le mode d'indemnisation ;

4) de ne rendre les notes que lorsque nous serons assurés que la communication de celles-ci se fera avec la solennité requise pour un examen !!!

Par ailleurs comment pourrons-nous intervenir dans un jury de bac ? C'est le bac ou ce n'est pas le bac ???

Je pense que les points 1 et 2 ne sont pas incompatibles avec une quelconque obligation de service, bien au contraire, il nous est toujours demandé sur l'honneur de déclarer que nous ne connaissons pas les élèves que nous interrogeons !!!

En conclusion, nous demandons que cette épreuve orale se déroule en juin avec les autres épreuves du bac et dans les mêmes conditions (enseignants extérieurs à l'établissement, indemnisation ...).

Les collègues d'italien et d'anglais présents étaient d'accord avec ces décisions, transmises à la direction de l'établissement qui doit les adresser au rectorat.

NICOLE GIACOMUZZO